

# **2012-UNAT-258, Kananura**

## **Décisions du TANU ou du TCNU**

Unat a soutenu qu'il n'interférerait pas à la légère avec l'exercice de ses pouvoirs juridictionnels, conféré par UND par sa loi, ce qui permet de juger équitablement et rapidement les affaires. Unat a jugé que les plaintes déposées par le Secrétaire général sont tombées carrément dans la juridiction et la compétence de l'UNDT, malgré la violation présumée de l'équité procédurale. Unat a jugé que l'appel n'était pas à recevoir. UNAT a rejeté l'appel et a confirmé le jugement de l'UND.

## **Décision Contestée ou Jugement Attaqué**

La requérante a déposé une demande de suspension de l'action de la décision qu'elle devrait prendre une pause en service. UNDT a rendu son jugement accordant la suspension de l'action depuis que les trois conditions stipulées à l'article 2. 2 UNDT Statut ont été respectées. Le secrétaire général a fait appel.

## **Principe(s) Juridique(s)**

En général, seuls les plats contre les jugements de l'UNDT concernant les questions de substance sont à recevoir. Les appels contre les décisions prises lors de la procédure de l'UNT sont non réceptables, sauf dans les circonstances où l'UNDT a dépassé sa juridiction ou sa compétence.

## **Résultat**

Appel rejeté sur la recevabilité

## **Applicants/Appellants**

Kananura

## Entité

BGRH

## Numéros d'Affaires

2011-274

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

11 Jan 2012

## President Judge

Juge Faherty

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Appel interlocutoire ou intérimaire / Appel de l'ordonnance du TCNU auprès de l'TANU

Recevabilité

Suspension de l'action

Compétence / recevabilité (TANU)

Appel interlocutoire

## Droit Applicable

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.1

TCNU Règlement de procédure

- Article 13.2

TCNU Statut

- Article 2.2

## Jugements Connexes

UNDT/2011/176

2012-UNAT-252